Elisabeth Morin-Chartier : "pourquoi j'ai voté pour le CETA"

jeudi 16 février 2017, par lpe

Elisabeth Morin-Chartier est députée européenne PPE (Parti Populaire Européen) pour les régions Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charentes.

"*Pourquoi j'ai voté POUR l'accord commercial avec le Canada (CETA) ?*

C'est la première fois que l'Union Européenne s'engage dans une politique commerciale responsable. Cet accord est avant tout un moyen de réguler la mondialisation, de conjuguer l'éthique et le développement économique européen.
Car oui, le CETA apporte des réponses aux questions légitimes que se posent les citoyens européens : le droit fondamental à réguler des États européens est inscrit dans cet accord ; les services publics sont préservés ; nos normes européennes sociales et environnementales élevées et nos choix de société sont préservés. Toutes ces valeurs auxquelles je suis particulièrement attachée sont protégées dans l'accord.
Oui, le CETA est un formidable atout pour l'économie européenne. Arrêtons de nous voir petit et faible dans cette affaire : nous, européens, sommes le premier espace commercial au monde. Pour l'emploi en Europe, nos entreprises ont des intérêts à faire valoir au Canada : elles auront un accès privilégié et unique au monde sur le marché canadien. Ce vote est une formidable nouvelle pour les 10.000 entreprises françaises exportatrices au Canada dont 75% sont des PME.
Oui, le CETA va permettre de protéger nos produits européens sur le marché canadien avec la reconnaissance d'un nombre important d'indications géographiques protégées. J'ai une pensée particulière pour le secteur du Cognac qui joue un rôle économique et culturel très important dans ma circonscription. Cet accord permettra à la fois la protection de l'appellation Cognac au Canada, mais aussi le développement de ce secteur sur ce nouveau marché avec les conséquences positives sur l'emploi que cela induit pour nos territoires.

Le CETA vient d'être ratifié par le Parlement européen, mais notre travail ne s'arrête pas là. Je connais la fragilité de certains secteurs comme le secteur bovin français dont j'ai largement été informée des craintes vis-à-vis de cet accord. Je serai très attentive à ce que les clauses de sauvegarde pour ces secteurs soient déclenchées au moment nécessaire afin de leur assurer la protection dont ils ont besoin. J'ai d'ailleurs écrit hier au Président de la Commission européenne avec mes collègues Députés européens Les Républicains pour qu'un suivi appuyé des risques de fragilisation de ces secteurs soit effectué dès la mise en place de l'accord. Le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Junker et la Commissaire Cecilia Malmström ont apporté dès

aujourd’hui des réponses à ces questions quant au suivi régulier des importations de bœuf, du déclenchement des clauses de sauvegarde et à la nécessité de renforcer la compétitivité du secteur bovin en Europe.

J’ai fait l’objet de pressions intenses et d’une campagne de dénigrement pour orienter mon vote sur cet accord. En tant que votre représentante au Parlement européen et par soucis de transparence, je me dois de vous dire que seuls les arguments rationnels et dépassionnés ont guidé mon choix. Je ne me suis pas laissée manipuler par les fantasmes et les contre-vérités qui ont eu cours lors de cette campagne. Aujourd’hui, je suis très satisfaite, car je sais que le choix effectué est le bon pour l’avenir de l’Europe et des Européens."

Pour tout savoir sur le CETA : http://ec.europa.eu